

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 38

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

baillèrai petètrè onco oquiè! fe lo gaillà qu'avai dza z'u l'idée lo premi iadzo.

— Oh bin vâi! repond l'autro, mà se mè demandè cein que y'é fé dè se n'ardzeint, que vâo tou que lâi diéssô; se lâi dio que l'é dza tot rupâ, ne mè vâo rein rebailli.

— Eh bin, sâ-tou quiet! fâ lo lulu: Tè faut tsandzi d'haillons avoué mè; lè meins sont tot nâovo, tandi que lè tins sont tot pertousi et retacounâ, et coumeint lo consiller a vu que t'étâi mau vetu, te lâi deré que t'as atsetâ avoué lè 20 francs lè mins, que te mettré, et tè vâo prâo onco bailli oquiè. Te lâi deré que t'as fan.

— T'as quie onna boune idée, se dit l'autro, eh bin, hardi!

Lè dou chenapans tsandzont d'haillons; mà quand cé que dévessâi retornâ tsi lo conseiller fédérau a z'u met lè ballès nippès dè l'autro, diabe lo pas que retornâ tsi monsu F..., ye traça lavi contrè Lozena ein laisseint ein plian son compagnon mau vetu, que l'ateind adé.

On n'est jamé trahi què pè sè z'amis!

Il y a des gens dont l'imagination trotte sans cesse et qui se créent inutilement des soucis et des inquiétudes. Un de nos abonnés, poursuivi par des idées sombres, nous écrit une longue lettre sur les conséquences épouvantables qu'aurait une catastrophe, lors de la promenade sur le lac des délégués et invités à la fête d'inauguration du palais de justice fédéral. Nous n'en citons que ce passage :

« Qu'on se représente un instant, dit-il, nos autorités fédérales, les délégués des gouvernements et des tribunaux cantonaux, le Conseil d'Etat, la députation de Lausanne, le Conseil communal, la Municipalité et autres magistrats, — sans compter les cinquante huissiers qui les accompagnent, — tout, enfin, ce qui dirige et protège la patrie... disparaissant... Non! nous n'osons pas y songer!... »

» C'est là que les passions politiques, les ambitions de toute espèce, les anarchistes, les partageux et démagogues se donneraient beau jeu!.... Pauvre Suisse, pauvre bonne ville de Lausanne!

» O chauffeur! O capitaine du bateau! O pilote! Pesez bien l'immensité de votre tâche et que le ciel vous garde des ouragans!

Futailles. — Lorsque les futailles contractent un goût de moisi, qui peut être préjudiciable au liquide qu'on y mettrait, on peut le faire disparaître en les rinçant avec un mélange d'acide sulfurique et d'eau dans les proportions de 500 grammes d'acide pour 15 litres d'eau. Il faut avoir soin, lorsqu'on prépare ce mélange, de verser l'acide dans l'eau très lentement et en remuant. Si, au contraire, on versait brusquement l'eau sur l'acide sulfurique, il se produirait une effervescence qui offrirait quelque danger. Le mélange doit être versé dans le fût et y séjourner de 4 à 6 heures. De temps en temps, on roule le tonneau, afin que toutes les parties s'en trouvent baignées. On vide ensuite et on rince à

plusieurs eaux, puis on laisse le tonneau ouvert, afin de faire évaporer le goût de l'acide.

Réponses et questions.

Plusieurs solutions peuvent être données au passe-temps de samedi dernier; il nous suffit d'en citer une sur les 5 que nous avons reçues et qui toutes sont justes.

P
F E Z
M A R N E
N E W P O R T
O V I D I O P O L
A V I G N O N
N A N C Y
V A R
N

Les réponses justes sont de MM. Pavillon, Vidoudez, Coinsins; Vuille-Perret, Chaux-de-fonds; E.-A. Jaccard, St-Croix; Crottaz, Daillens; M^{lle} M. Augsburg, Lausanne. La prime est échue à cette dernière.

Enigme.

Si le nouveau-né sait se pénétrer
De bons sentiments dès sa tendre enfance,
Pour être logique, où doit-il entrer
Au bout de deux jours après sa naissance ?

PRIME: *La vieille milice.*

Boutades.

Un bon pochard regagne son domicile en décrivant d'énormes festons d'un côté de la rue à l'autre. Un choc contre l'angle d'une maison envoie rouler sa casquette à terre. Le pochard s'arrête très perplexe devant son couvre-chef, à qui il pose ce dilemme d'une voix pâteuse :

— Si je te ramasse, je tombe. Si je tombe, me ramasseras-tu? Non! Eh ben, alors, je te laisse.

Et il continue sa route avec conviction.

Grandes manœuvres :

— Surtout, dit le sergent aux hommes de son escouade, défense de boire de l'eau « astagnante. »

— Pardon, fait un soldat, qu'est-ce donc que de l'eau « astagnante » ?

— Comment! vous, un homme éduqué, vous ne savez pas ça? Mais, parbleu! c'est de l'eau « accroupie »!

Un jeune couple se présente pour louer un appartement. Le concierge lui montre les pièces; les visiteurs paraissent enchantés. Tout à coup le concierge s'approche d'eux et, discrètement :

— Monsieur et madame ne sont pas mariés pour de bon ?

— Mais si, mais si !

— Ah! alors, j'ai le regret de dire à monsieur qu'il n'y a rien de fait : le propriétaire n'aime pas qu'on fasse des scènes dans la maison.

L. MONNET.